

LAVAJ

La propreté urbaine à la Ville de Laval



Conseil municipal du 12 février 2024

Ordre du jour

LAVAJ

1. État des lieux et diagnostic

Avant-propos : méthodologie employée

1.1 Périmètres, mobiliers et équipements, missions

1.2 Organisation du service et du travail

1.3 Suivi des activités, relations inter-services et indicateurs

2. Plan nature-propreté 2023-2026



Avant-propos : Méthodologie employée

- Échanges et analyse, avec les deux responsables équipe/pôle, des pratiques existantes et des méthodologies employées
- "Vis ma vie" avec l'ensemble des agents du service sur des temps de 2h et tous types de missions
- Réunions de service
- Rencontres avec tous les services interagissant avec la propreté urbaine (LDP, secrétariat espaces publics, espaces verts, voirie, garage, déchets,...)

1. État des lieux et diagnostic



1.1 Périmètres, mobiliers et équipements, missions

Avantages	Pistes d'amélioration
Un territoire correctement sectorisé et couvert au regard de ses spécificités	Améliorer l'entretien des zones contiguës Ville/Agglo
Du mobilier urbain présent sur l'ensemble du territoire et adapté aux besoins	Mettre en œuvre une unité esthétique dans le mobilier (ex : 13 modèles de corbeilles existants aujourd'hui)
	Mettre en place le tri sur l'espace public (loi AGECS : 1 ^{er} /01/2025)
	Améliorer le repérage des sanitaires publics et doter les quartiers dépourvus
	Co-définir avec Laval Agglomération un fonctionnement efficace de l'entretien des Points d'Apport Volontaire (PAV) du territoire lavallois

1. État des lieux et diagnostic



1.2 Organisation du service et du travail

Avantages	Pistes d'amélioration
Une plage de travail importante permettant une réactivité en cas d'urgence ou suite à des événements culturels ou météorologiques particuliers et une aisance d'intervention sur les axes fréquentés	
Des lieux d'embauche sur les secteurs permettant un gain de temps non négligeable et un confort de travail	Améliorer les locaux des agents du Centre-Ville et du quartier Saint Nicolas
Un parc roulant adapté aux missions et renouvelé conformément au plan d'investissement en vigueur	Investir dans des véhicules et équipements plus respectueux de l'environnement et moderniser le chariot d'ilotage

1. État des lieux et diagnostic



1.3 Suivi des activités, relations inter-services et indicateurs

Avantages	Pistes d'amélioration
<p>L'organisation actuelle permet un entretien de la Ville réactif et une bonne efficacité, répondant ainsi aux pouvoirs de police du Maire en matière de salubrité publique et de sécurité des usagers.</p>	<p>Il existe peu de liens entre habitants, usagers et agents du service propreté urbaine. Dans les quartiers prioritaires, les contours d'une gestion urbaine et sociale de proximité se dessinent et doivent être prononcés pour améliorer durablement le cadre de vie. Dans les autres quartiers, l'absence de sensibilisations, d'actions collectives et d'échanges entretient des incompréhensions et le non-respect du travail effectué.</p>
	<p>L'efficacité du service peut encore être améliorée, grâce à une planification efficace des travaux, un suivi plus précis des chantiers menés et la mise en place de circuits de balayage.</p>
	<p>La gestion des dépôts sauvages et l'entretien des PAV doit être formalisée.</p>
	<p>Une meilleure transversalité doit être mise en œuvre dans les projets d'aménagement de voirie ou d'espaces, avec les services internes et les MOA extérieurs.</p>

2. Plan nature propreté

LAVAJ

AXE 1 : Un patrimoine environnemental et naturel à transmettre

AXE 2 : Une culture partagée de la nature et de la propreté

AXE 3 : Une gestion résiliente du territoire

AXE 4 : Un cadre de vie exemplaire et attractif



2. Plan nature propreté



AXE 1 : Un patrimoine environnemental et naturel à transmettre

OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

- Organiser la gouvernance
- Mettre en place les outils de planification propreté
- Mettre en œuvre les outils de gestion du patrimoine propreté

1. Animer/Participer à la commission de suivi (groupes élus, commission TUEC et autres)
2. Adopter, en Conseil Municipal, le Plan pluriannuel Nature-Propreté de la Ville
3. Mettre en place et utiliser les outils numériques de planification, suivi et analyse (SIG, GEORED, EXCEL, OUTLOOK)
4. Inventorier les mobiliers urbains et leur état
5. Planifier le lavage des différents sites (places, allées CV/Gare/préfecture,...)
6. Planifier le lavage des mobiliers urbains
7. Mettre en œuvre un plan particulier d'investissement sur le mobilier urbain dédié à la propreté et aux espaces verts



2. Plan nature propreté

LAVA

AXE 2 : Une culture partagée de la nature et de la propreté

OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

- Partager une culture d'une nature sans déchet
- Engager des actions participatives
- Renouveler les outils en adéquation avec les transitions écologiques

JOUONS COLLECTIF

Je végétalise mon pied de mur

Pourquoi ?

- fleurir son pied de mur, c'est...
- donner de la place à la nature en ville et ainsi contribuer à la préservation de la biodiversité.
- éviter le désherbage
- embellir son cadre de vie

Quand ?

idéalement de fin septembre à fin novembre et, à défaut, de mars à juin

Où ?

Au pied de votre façade de maison ou d'immeuble, à la jonction entre votre mur et le trottoir, dans les interstices des murs d'immeuble.

Comment ?

Étape 1 : Désherber manuellement votre pied de mur en retirant tout ce que possible les racines

Étape 2 : Bâtonner la terre de la fissure sur environ 1 cm de profondeur

Étape 3 : Mélanger les graminées contenues dans le sachet remis par la collectivité dans un récipient avec soit 2 verres de sable et 4 de terreau, soit 6 verres de terreau, soit la terre extraite de la fissure et ajouter à l'ensemble un verre d'eau.

Étape 4 : Tasser le mélange dans la fissure (un sachet de graminées permet de couvrir 5 mètres linéaires environ)

Étape 5 : Arroser abondamment avec la pomme d'un arrosoir, en privilégiant de l'eau de pluie

Félicitations ! Votre mélange sera fleurir au printemps prochain.

Composé de 10 graminées annuelles et 20 vivaces, votre pied de mur sera ainsi de

plus agréable et un nouvel îlot pour la faune locale. Il est recommandé de contenir la croissance des plantes pour éviter l'entassement par le passage des piétons, poussettes, fauteuils roulants, etc sur le trottoir. En septembre (en prochain), vous pourrez aussi couper les tiges sèches pour un renouvellement équilibré ensuite.

Plus d'infos : www.lavai.fr ou contactez-nous par téléphone au 02 37 77 77 77

lavai.fr

LAVA

8. sensibiliser les enfants et adolescents à la propreté urbaine et la protection de la nature
9. organiser des actions collectives visant à réduire les déchets abandonnés sur l'espace public avec les habitants
10. établir un plan de formation interne pluriannuel
11. développer la végétalisation des pieds de mur et faire connaître les nouvelles pratiques sur l'entretien des pieds de mur
12. sensibiliser les citoyens à la propreté urbaine et la protection de la nature
13. acquérir des matériels d'entretien plus ergonomiques et respectueux de la santé des agents et des habitants
14. acquérir des triporteurs électriques pour les ilotiers couvrant des secteurs conséquents (Quartiers Ferrié, Bourny, Saint Nicolas)
15. renouveler le parc automobile avec des véhicules à énergie alternative

2. Plan nature propreté



AXE 3 : Une gestion résiliente du territoire

OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

- Gérer et organiser la propreté des espaces publics
- Prévenir la production de micro-déchets
- Utiliser les indicateurs objectifs de propreté (IOP)
- Accompagner les acteurs du territoire
- Développer des techniques et des solutions innovantes

16. Améliorer la propreté des espaces bordant les grands axes du territoire, contigus avec les zones d'activités Laval Agglo

17. Améliorer la propreté des espaces publics lors des manifestations organisées par la Ville

18. Coordonner l'entretien des abords des points d'apports volontaires, en lien avec la direction prévention des déchets de Laval Agglomération

19. Poursuivre le développement du projet mégots visant à réduire le nombre de mégots abandonnés sur l'espace public (sensibilisations des fumeurs, des bars/restaurants, développement des mégotiers,...)

20. Mettre en œuvre le tri sur l'espace public

21. Organiser le ramassage des déchets volants

2. Plan nature propreté

AXE 3 : Une gestion résiliente du territoire



OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

- Gérer et organiser la propreté des espaces publics
- Prévenir la production de micro-déchets
- Utiliser les indicateurs objectifs de propreté (IOP)
- Accompagner les acteurs du territoire
- Développer des techniques et des solutions innovantes

22. Mettre en œuvre et faire vivre la méthodologie des Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP)

23. Intégrer la propreté des espaces publics dès la conception des espaces publics, avec les parties prenantes de l'aménagement du territoire internes (services voirie, maîtrise d'œuvre, urbanisme) et externes (ex : LMA)

24. mettre en œuvre un dispositif de récupération d'eau de la piscine pour alimenter la laveuse et les balayeuses

25. Mettre en œuvre la valorisation des déchets de balayures, des feuilles en période automnale, des déchets des marchés et des cimetières

2. Plan nature propreté

LAVAJ

AXE 4 : Un cadre de vie exemplaire et attractif

OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

- Intégrer le réseau national pour la propreté urbaine
- Labelliser le territoire pour la propreté urbaine
- Dynamiser la dimension humaine du service propreté

26. adhérer à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU)

27. obtenir le label "éco-propre" (5 étoiles)

28. installer, dans chaque quartier, un site de sanitaires publics

29. faire connaître les sanitaires publics disponibles

30. valoriser le travail réalisé par les agents de propreté au travers d'une communication régulière et personnalisée

31. aménager des locaux de travail décents et adaptés aux agents du Centre-Ville et du secteur de Saint Nicolas et acquérir des armoires vestiaires neuves(dont une armoire séchante) au CTM



LAVAJ

Avez-vous des questions ?

